



ADVENIAT REGNUM TUUMI

Nous vous reconnatrons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

La Journée

Tout disparaît aujourd'hui devant la gravité exceptionnelle des événements du Midi. La soirée tragique de mercredi à Narbonne...

Combien vous en faut-il donc?

Hier, le sang a de nouveau coulé à Narbonne et à Montpellier. Combien vous faudra-t-il donc de cadavres, mes-sieurs les inventeurs de la justice à terme?...

droits et à l'extrême-gauche), sur lesquels, s'il subsiste en France, un principe de responsabilité et de justice, la main de fer ne tardera pas à s'abattre. Les paroles que prononçait le 30 mars 1885, M. Clemenceau...

LA TUERIE CONTINUE L'ARMÉE SE RÉVOLTE

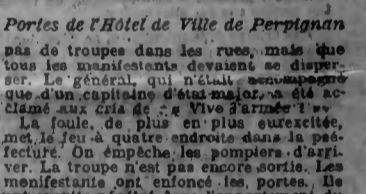
Les fusillades meurtrières ont recommencé à Narbonne Les soldats du 17^e de ligne révoltés ont pillé la poudrière d'Agde et regagné Béziers La foule a mis le feu à la préfecture de Perpignan On compte 7 morts et des blessés en grand nombre

A NARBONNE

LA JOURNÉE DE JEUDI La troupe tire Le sang coule Les événements de la veille ont violemment monté les esprits. Samedi matin, la foule très nerveuse manifeste au passage des détachements, dressés des barricades, réclame l'élargissement de Ferroul...

jeté l'agent du 2^e étage où il se trouve et qu'on le précipite de là dans le vide. Cramés les uns pressés contre l'autre, ils se précipitent à la porte, des voix crient de l'intérieur : On descend le policier ! Le malheureux, en effet, paraît sur le seuil. Il est livide, couvert de sang, il n'a plus de vêtements, mais seulement un caleçon. On le pousse, on le frappe ; on le force à marcher dans la direction de la promenade des Barques...

trains dans la rue d'Espira, malgré les exhortations de l'adjoint au maire Tarrens. Il est obligé de se réfugier dans le Grand-Hôtel. Les manifestants brisent le vitrage de l'hôtel et les lampes électriques. On dépose la rue de la Préfecture. Le général de division Bertrand, qui passe et qui est très populaire, est acclamé. On porte l'adjoint au maire en triomphe. Ces incidents se terminent fort heureusement à 10 h. 1/2, grâce à l'intervention du général de division Bertrand, qui a harangué la foule, disant qu'il ne voulait



Portes de l'Hôtel de Ville de Perpignan sans de troupes dans les rues, mais que tous les manifestants se disputent. Le général, qui n'est ni acclamé ni insulté, a été acclamé aux cris de : Vive l'armée !

Le déplacement des troupes Ce n'est pas seulement à cause des renseignements que lui ont fournis les généraux, mais aussi à cause de leurs troupes, que M. Clemenceau a fait retirer les ordres d'occupation de la ville de Perpignan...

CONSEIL DE CABINET

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à midi au Conseil de Cabinet au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clemenceau. La note officielle le résume ainsi :

La foule, de plus en plus excité, a mis le feu à quatre endroits dans la préfecture. On empêche les pompiers d'arriver. La troupe n'est pas encore sortie. Les manifestants ont enfoncé les portes, ils ont ensuite pénétré dans l'appartement du préfet et lui ont pris son appartement. La préfecture était complètement abandonnée. Lorsque les manifestants eurent assez rapidement quitté la rue de la Préfecture, les pompiers ont pu se rendre à l'appartement du préfet et à celui de l'adjoint au maire. Ils ont pu éteindre les incendies. Une pompe à incendie arrive à 11 h. 1/2 par la rue de la Préfecture. On fait retentir les sirènes, mais les pompiers ne peuvent entrer dans l'appartement de l'adjoint au maire. Les incendies sont éteints, mais les dégâts sont importants.

Entrée de la sous-préfecture de Narbonne

Le sous-préfet a essayé de faire comprendre que les soldats n'avaient pas à discuter les ordres qu'ils recevaient. On lui a posé la question formelle : Les cuirassiers partiront-ils ? Ce sont eux qui sont la cause de tout, etc.

Quand on a l'honneur de commander des soldats, le premier M. Langlois, on se met devant pour empêcher ces bouilleries. Il est ensuite rendu chez le préfet. Ce qui vient de se passer, lui dit-il, est une ignominie ! Au nom des pères de famille de Narbonne, je viens vous demander si vous allez permettre que des manifestants. Faites retirer les troupes et l'ordre reviendra. M. Aubanel répondit : J'ai promis au Comité central de ne pas faire marcher la cavalerie. C'est tout ce que je puis faire. Les manifestants ont répondu : Ce à quoi M. Langlois riposta : L'infanterie est pire que la cavalerie, puisque ses fusils partent tout seuls. Répondez-vous que l'ordre régnera après le départ des troupes ? s'écria le préfet. Oui, Monsieur. Prenez-moi pour otage, déclara le commandant Langlois. Répondez-vous qu'on ne me fera pas ça ? insista M. Aubanel en portant la main à son cou. Et il termina : Je ne puis faire davantage que ce que j'ai déjà fait. Je vous promets que, désormais, on fera les sommations. (Textuel). A la suite de ces faits, le colonel du 130^e a envoyé sa démission.

Les morts et blessés de la fusillade

Voici les noms des morts : Henri Rouquier, habitant au domicile de la Française ; Céleste Boursin, 22 ans, habitant à Cuxac ; Léon Malgouy, un inconnu dont le nom est marqué aux initiales G. D. Parmi les morts figurent l'un de ceux qui avaient repêché l'agent de la Sûreté et le protégèrent contre la foule. Des 11 blessés, on ne connaît les noms que de trois, ce sont : MM. Danyard, Caius Suzanne, Chevener.

A BÉZIERS

La révolte du 17^e de ligne L'agence Presse nouvelle nous a communiqué, dans le matin, cet important télégramme : Béziers, 21 juin. — Le 17^e d'infanterie, qui avait été envoyé à Agde, s'est révolté cette nuit. Les soldats se sont emparés de la poudrière ; ils ont pris 200 cartouches par homme. Ils sont sortis ensuite baïonnette au canon et ont pris la direction de Béziers. A Villeneuve, le général Lacroix, commandant la 81^e brigade, a voulu les haranguer : Ecoutez-moi ou tuez-moi leur a-t-il dit en déchargeant sa poitrine. Nous ne vuna lucre pas, on répondit les soldats, mais laissez-nous passer ! Les gendarmes barrent la route, des coups de feu sont tirés. Les soldats avancent néanmoins et continuent leur route. A 6 heures du matin, les soldats sans chef, dans un ordre parfait, musique en tête, entrèrent dans Béziers, acclamés par la population.

A PERPIGNAN

La préfecture flambo Une foule immense a pris connaissance, dans l'après-midi, des tristes nouvelles de Narbonne. Elle s'est portée devant la préfecture pour faire de violentes manifestations. On a crié : A bas Dautremet ! A bas Clemenceau ! A bas Picquart ! La surexcitation est extrême. L'adjoint au maire et les personnalités les plus autorisées prêchent le calme. Un sergent colonel qui a eu l'imprudence de dire qu'il allait avertir l'armée a été fort malmené et on a toutes les peines du monde à l'arracher des mains de la foule. A 9 h. 1/2, la foule, toujours massée devant la préfecture, frappe à coups redoublés sur la porte lapide les carreaux de l'édifice. Le commissaire central Sévère, aperçu, est passé à tabac, bousculé et en parlement. Des gens veulent qu'on



NARBONNE : un carrefour où fut construite une des barricades

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE

La Semaine religieuse de Nantes publie le précieux témoignage pour que nous ne le perdions pas :

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊQUE

A l'occasion des réunions des conférences ecclésiastiques, Mgr Pévéque invite MM. les curés et spécialement les présidents des conférences à s'abonner à la Revue d'Organisation et de Défense religieuse. Elle trouvera, dans cette publication des plus autorisées, la solution pratique de toutes les questions qui soulevées en ce moment la défense des droits de l'Église.

ROME

Une conférence sur Lorette Rome, 20 juin. Ce soir, à 8 heures, Mgr Faloci a fait au palais de la Chancellerie une conférence contradictoire sur Lorette, insistait sur les documents allant de 1313 à 1469 qui témoignent l'existence d'un culte populaire. Les deux derniers de Paul II prouvent avec évidence que si les auteurs des documents ne parlent pas du fait de la translation, leur silence n'est pas révélateur sur l'ignorance, car Paul II, dans le deuxième document de 1469, parle formellement du miracle de la translation, alors qu'il n'en parlait pas dans le premier de 1464.

M. Clemenceau et la liberté du télégraphe

Nous avons signalé, comme tous nos confrères, de nos dépêches du Midi. De son côté, un de nos correspondants du Midi nous écrit : Des télégrammes nous sont parvenus avec vingt-quatre heures de retard. Pendant deux heures nous avons été isolés d'avec Narbonne, Montpellier, Béziers, etc. Actuellement (jeudi 6 h. 1/2 du soir) nous n'évons encore rien reçu de Narbonne. Des qui, dans une conversation téléphonique, on demande des renseignements sur ce qui se passe de grave, on coupe la communication. On fait venir encore de se produire par deux fois au mot de Narbonne : notre communication a été coupée. Décidément, M. Clemenceau, en sa qualité de ministre, journaliste, tient à fouler aux pieds avec un cynisme que personne ne puisse égaler, les droits de ses confrères.

M. Clemenceau

M. Clemenceau, dans la séance parlementaire du 8 mai 1891, a dit lui-même à propos de la fusillade des émeutiers de Fornières : Hélas ! nous l'avons vu couler le sang des guerres civiles... Prenez garde à les mortels de grands convertisseurs ! Il faut s'occuper des morts !. Monsieur le ministre, je vous demande pitié pour la République ; je vous demande pitié pour la France ! Et ce même Clemenceau qui disait, désespérément en 1891 : Hélas ! nous l'avons vu couler le sang des guerres civiles, ce même Clemenceau disait hier, autoritairement : Hélas ! je l'ai fait couler le sang des guerres civiles. S'il ne le disait pas en ces termes, du moins il se vantait d'avoir fait ce qu'il considérait comme son devoir : La question qui se pose, disait-il cette fois textuellement, est celle-ci : Pouvons-nous pas protéger les monuments publics ? Je les défendrai, tant que je serai au pouvoir. Mais, si vous voulez les défendre, Monsieur Clemenceau, il ne faut pas les savoir lors des manifestations insurrectionnelles qui les ébranlaient ! Il ne faut pas prêter la main à ces manifestations ! Il ne faut pas imposer le demitarif aux Compagnies de chemins de fer pour les favoriser ! Il ne faut pas, après avoir tout fait pour les encourager par votre faiblesse, tout faire pour les exaspérer par votre violence ! C'est la réaction qui mène l'insurrection, avez-vous encore effrontément insisté hier. Et qu'il vous vous êtes associé pendant plus d'un mois aux menées de la réaction ! Ce sont des apaches, avez-vous dit de plus, ne sechent plus que dire. Les apaches se faufilent partout, je le sais, et trop souvent sous vos ordres. Ce qui fait que vous les connaissez mieux que nous. Mais pouvez-vous relever beaucoup de noms d'apaches parmi les victimes des soulèvements du 19 et du 20 ? Sont-ce des apaches que vous avez tués ? Et c'est à un ministre responsable des fusillades et des noyades du 19 et du 20 qu'on a accordé un crédit de trois jours, et qu'aujourd'hui même on en accordera peut-être un sine die ? Et c'est un tel ministre qui osera solliciter un aussi scandaleux crédit ! Ah ! il était encore à son banc de député, il ne l'accorderait pas : M. Clemenceau, député, refuserait avec mépris de discuter avec M. Clemenceau, ministre ! Et je le prouve : Dans la séance du 30 mars 1885, il demanda la mise en accusation du président du Conseil, Jules Ferry, qui n'avait pas su prévoir l'échec de nos troupes à Langson, et s'exprimait ainsi : M. Clemenceau. — Messieurs, je ne viens pas répondre à M. le président du Conseil, j'estime qu'il l'honneur présente aucun débat ne peut plus s'engager entre le ministre et le ténor de ce ténor, un de nos correspondants du Midi nous écrit :